



Cliss XXI

Citoyenne et Libre Informatique Sociale et Solidaire
pour le 21ème siècle

Économie sociale et solidaire - Éducation populaire -
Informatique libre



Membre du réseau « Libre Entreprise »

Nathalie Hubert

Lutte Ouvrière

contact-pdc@lutte-ouvriere-nord.org

Liévin, le 30 mai 2007

Objet : Pour les candidats aux élections législatives : le Pacte du logiciel libre.

Madame,

Le 10 juin prochain, vous vous présenterez aux suffrages devant les citoyens de la 12ème circonscription du Pas-de-Calais

Cliss XXI, Société Coopérative d'Intérêt Collectif (**SCIC**), spécialisée dans l'informatique libre et implantée à Liévin, a souhaité relayer l'initiative de l'APRIL : **Candidats.fr** visant à encourager les candidats aux élections législatives à signer Le Pacte du Logiciel Libre.

Le Pacte du Logiciel Libre est un document simple permettant aux électeurs de savoir quel candidat dans leur circonscription a conscience des enjeux du Logiciel Libre et s'est engagé à promouvoir et défendre les libertés qui y sont associées. Vous pourrez trouver plus de détails sur les enjeux en vous rendant sur :

http://candidats.fr/documents/Logiciel_Libre_Les_Enjeux.pdf

Le Pacte du Logiciel Libre est également un outil permettant à tous les citoyens attachés au Logiciel Libre de sensibiliser les candidats quant à la responsabilité qui sera la leur s'ils sont élus : de nombreuses menaces pèsent actuellement sur l'avenir du Logiciel Libre. Vous pourrez trouver plus de détails sur ces menaces en vous rendant sur :

http://candidats.fr/documents/Logiciel_Libre_Les_Menaces.pdf

Le Pacte du Logiciel Libre s'inscrit donc dans une double démarche citoyenne : fournir une base au dialogue entre les citoyens et les élus avant les élections autour des enjeux du Logiciel Libre ; disposer d'engagements clairs pris en conscience. Vous pourrez trouver le texte de ce pacte joint à ce courrier.

Nous nous permettons de vous signaler que l'assemblée nationale a décidé de migrer ses postes clients vers du logiciel libre pour la prochaine législature. Donc, si vous êtes élu, vous ou vos collaborateurs utiliserez du logiciel libre sur votre poste de travail dès votre arrivée. L'initiative de l'APRIL va vous permettre d'appréhender au mieux les enjeux et l'utilisation du logiciel libre.

Je prendrai contact avec vous très prochainement afin de recueillir votre avis sur cette initiative à laquelle nous attachons une importance toute particulière. **Cliss XXI** communiquera l'ensemble de ses démarches sur son site internet à l'adresse <http://www.cliss21.com/spip.php?article164>

Vous remerciant par avance pour l'intérêt que vous voudrez bien porter à cette requête, je vous prie de recevoir, Madame, mes respectueuses salutations.

Pour Cliss XXI,

Lucien Petit